

En ce qui concerne les trois espèces visées par le projet, les résultats sont assez mitigés. Néanmoins, les inventaires ne sont qu'une première étape dans le processus de protection de la truite fario (*Salmo trutta*), du cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) et de la mulette épaisse (*Unio crassus*). Nous gardons bon espoir que les actions entreprises permettront d'augmenter les effectifs pour chacune des trois espèces.

Le micro-projet a mis en avant une présence encourageante de la mulette épaisse sur le versant belge de la Grande Honnelle. Malheureusement, celle-ci n'a pas été observée en France. Ceci peut s'expliquer notamment par la qualité de l'eau en amont et le colmatage du cours d'eau.

En ce qui concerne la truite fario, les résultats sont plutôt décevants puisque 3 individus seulement ont été répertorié en Belgique d'autant plus qu'il s'agit probablement d'individus de rempoissonnement. En France, la qualité du cours d'eau ne permet pas la viabilité de la truite fario à court terme.

Enfin, les observations de cincle plongeur sont mitigées, aucun individu n'a été observé en Belgique mais bien en France avec une observation encodée. En revanche, la colonisation de la vallée de la Grande Honnelle dans les années futures n'est pas à exclure tant l'observation française est relativement proche. Notons également qu'une seconde observation, en Belgique cette fois, a été encodée à une quarantaine de kilomètres de la Grande Honnelle.

Le micro-projet interreg Entre2Ho nous aura donc été riche en enseignements, qu'ils soient positifs ou négatifs. Les effectifs pour les trois populations sont réduits mais l'espoir reste permis. La présence d'individus non loin et le potentiel avéré de la Grande Honnelle nous encouragent à pérenniser les actions du micro-projet.